



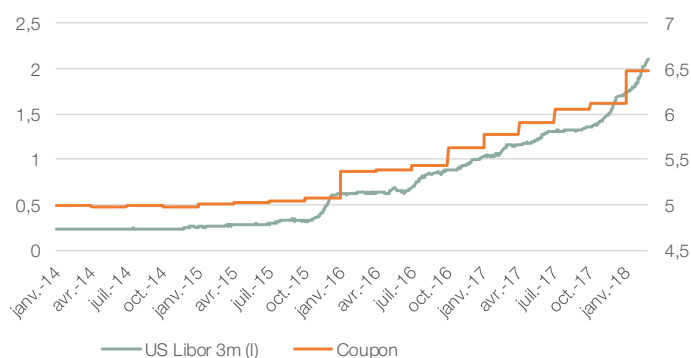
Rendement obligataire attractif et protection contre une hausse des taux

Anaxis Income Advantage vise un rendement obligataire attractif en investissant dans la dette d'entreprises et privilégie les obligations à taux variable de ces émetteurs afin d'être protégé contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

Objectif

- Anaxis Income Advantage vise une performance supérieure de 4% à celle des obligations d'Etat allemandes d'échéance 3 ans.
- L'objectif doit être réalisé par une gestion active et discrétionnaire qui repose avant tout sur une analyse fondamentale approfondie des émissions obligataires d'entreprise.
- La SICAV privilégie les titres à taux variable tels que les floating rate notes et obligations corporate hybrides. Contrairement aux obligations à taux fixes, les obligations à taux variable voient leurs coupons indexés sur le niveau des taux d'intérêt (voir illustration à droite).

Indexation du coupon à la hausse des taux



Analyse fondamentale

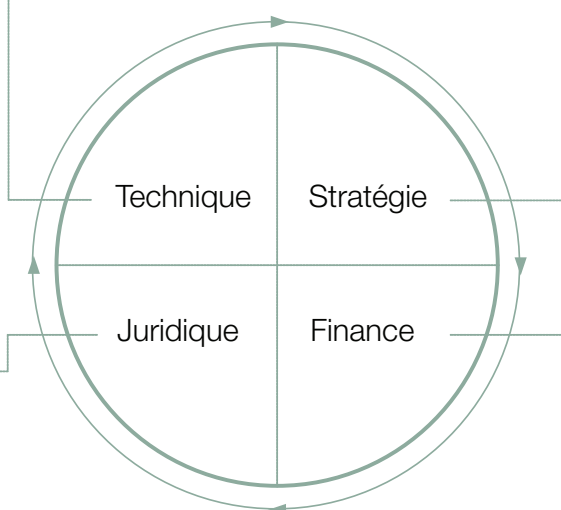
Analyse technique de marché

- Taille de l'émetteur
- Taille de l'obligation
- Nature et diversification des détenteurs de l'obligation
- Liste des contreparties proposant l'obligation
- Spreads Bid / Ask actuels et historiques

Analyse juridique

- Prospectus et clauses spéciales
- Rang dans la structure de capital
- Garanties, nantissements
- Covenants

La sélection de titres est au centre de notre processus d'investissement.

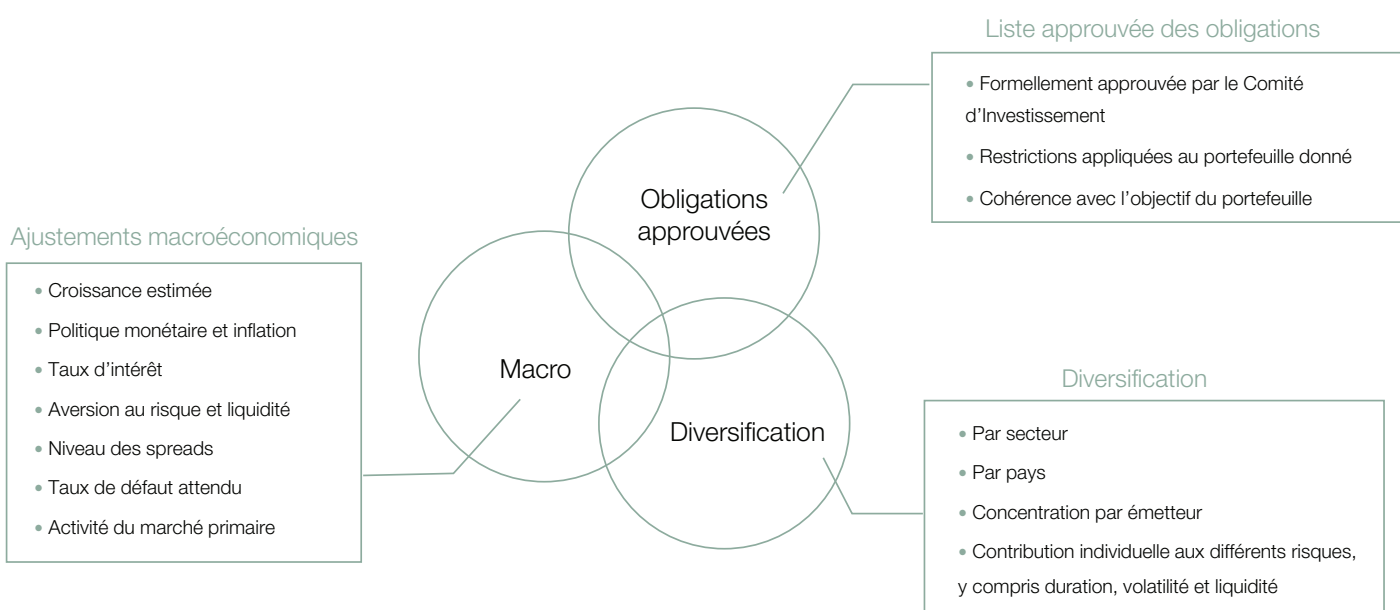


Analyse stratégique

- Connaissance du secteur
- Barrières à l'entrée
- Avantage compétitif
- Modèle économique et qualité du management
- Soutien des actionnaires

Analyse financière

- P&L
- Bilan
- Liquidités
- Principaux points d'intérêt : évolution du CA, marges, coûts fixes / variables, besoins d'investissement, endettement, couverture des intérêts



- La gestion ne privilégie pas une zone géographique mais investit majoritairement sur les pays développés.
- La gestion veille à maintenir une bonne diversification sectorielle. Tous les secteurs économiques peuvent être envisagés. Cependant, l'OPCVM n'investit pas en titres émis par des banques ou d'autres établissements financiers, qui, de notre point de vue, requièrent un autre type d'analyse.

Avantages

- Une équipe de professionnels expérimentés qui sélectionne les obligations les plus attractives selon leur analyse.
- Une gestion active et flexible pour se positionner sur les compartiments du marché les plus attractifs selon nous.
- Un positionnement sur les obligations à taux variable pour profiter de la hausse des taux attendue.
- Une liquidité quotidienne.
- Le choix entre trois devises : EUR, USD et CHF.
- Disponibilité de classes d'actions distribuantes en EUR.

Risques principaux

- Cette SICAV comporte un risque de perte en capital.
- Elle comporte un risque de crédit sur les émetteurs des obligations en portefeuille. Ce risque se matérialise par une baisse de la valeur des titres en cas de défaut de l'émetteur ou quand la probabilité de défaut augmente. Ce risque est potentiellement important. La SICAV est exposée au risque d'investissements dans les pays émergents et autres pays.

Échelle de risque * : 1 2 3 4 5 6 7

* Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV. La catégorie de risque associée à cette part n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pour plus d'informations, connectez vous sur www.anaxiscapital.com ou sur

Bloomberg **LIPPER** **MORNINGSTAR** **SIX TELEKURS**

Avant toute souscription, vous êtes invité à prendre connaissance du prospectus de l'OPCVM disponible gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion. Cette demande peut être faite par courrier auprès d'Anaxis Asset Management, 9 rue Scribe, 75009 Paris, France ; par e-mail à l'adresse info@anaxiscapital.com ou par téléphone au +33 (0)9 73 87 13 20.

Information pour la distribution en Suisse et depuis la Suisse : Le Pays d'origine du Fonds est la France. Ce document ne peut être distribué qu'aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3, 3bis et 3ter LPCC. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich, et l'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. En ce qui concerne les parts distribuées en et depuis la Suisse, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège social du représentant. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.